

PERSONNEL**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Afin de permettre à des agents de bénéficier d'un avancement de grade, et compte tenu des besoins du syndicat, il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre comme suit :

CREATION

TEMPS COMPLET	
Filière Administrative	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1
Filière Technique	
Agent de maîtrise	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1
Filière Animation	
Adjoint d'animation principal de 1 ^{ère} classe	1

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou le Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet

Et publié le **11 DEC. 2019**

Fait à Dunkerque, le 5 décembre 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

The image shows a blue ink signature of Frédéric VANHILLE over a circular official seal. The seal contains the text 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES DUNES DE FLANDRE' and a central emblem.

Frédéric VANHILLE.

République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 28 novembre 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 5 décembre 2019 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Thierry WALLYN

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER -
Thierry WALLYN – Patrice VERGRIETE - Patrice BERTELOOT – Catherine
VERLYNDE.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Paul CHRISTOPHE a donné pouvoir à Thierry WALLYN.

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID –
Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE – Régis VANDAMME -
Grégory EVRARD.

ASSISTAIT A LA REUNION :

Suppléants :